

DÉLIBÉRATIONExtrait du registre des délibérations du Conseil municipal de Poitiers

Conseil Municipal du	3 octobre 2022		à 18h	00	
N°ordre	33			Demande de subvention à la Caisse d'allocations familiale (Caf) pour la création d'un Pôle culture animation dans le quartier des Couronneries et la réhabilitation du Clo	
N° identifiant	2022-0219				
				thier aux 3 Cités	
Rapporteur(s)	Mme Alex	andra BESNARD			
Date de la convocation	26/09/2022				
Président de séance	Mme I éoi	nore MONCOND'HUY	PJ.		
	Willie Leoi	lote WONCOND 1101	FJ.		
Secrétaire(s) de séance	L				
Membres en exercice	0				
Quorum	27				
Présents					
Absents	0				
Mandats	0	Mandants		Mandataires	
Observations					

Projet de délibération
étudié par:

Commission Lien social et éducation

Direction Générale Adjointe Solidarités - Cohésion locale - Éducation Direction Cohésion sociale - Jeunesse - Vie associative

Le 10 novembre 2017, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), l'État et Grand Poitiers ont signé une convention pluriannuelle de renouvellement urbain du quartier des Couronneries qui définit les conditions de mise en œuvre d'un projet urbain global décliné en un programme d'opérations en lien avec les politiques stratégiques (Plan local d'urbanisme (PLH), Contrat ville, Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), Convention intercommunale d'attribution (CIA)...). La Ville de Poitiers, est également signataire de cette convention en tant que maître d'ouvrages.

Le projet urbain de cette opération pour les Couronneries s'appuie sur six axes stratégiques partagés pour transformer le quartier et son peuplement. Parmi ces axes stratégiques, il s'agit notamment de faire des Couronneries une extension moderne du centre ville par des actions ambitieuses et symboliques capable de changer son image et d'y attirer une population plus diversifiée. Il s'agit également de porter une ambition socioculturelle et éducative forte à travers des équipements adaptés : la création d'un pôle culture animation en cœur de quartier comprenant le Centre d'animation des Couronneries (Cac), le Carré Bleu modernisé, une antenne du Conservatoire à rayonnement régional (CRR), et le restaurant d'insertion L'Éveil doit y contribuer.

Ce pôle culture animation est ainsi une opération phare du projet.

Le coût total de l'opération est estimé à 15 032 640 € TTC. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses en € TTC		Recettes en €	
Cac Dont salle de diffusion	10 063 560 € 546480 €	État (AnruU)	1 098 408 €
		Grand Poitiers	3 530 000 €
CRR	3 377 280 €	Caf pour le Cac	100 000 €
	0 017 200 C	Caf pour le restaurant d'insertion	100 000 €
Restaurant d'insertion	1 591 800 €	Autofinancement	10 204 232 €
Total	15 032 640 €	Total	15 032 640 €

La Ville de Poitiers souhaite par ailleurs réhabiliter le clos Gauthier hébergeant le centre social culturel des 3 Cités, équipement central du quartier également en politique de la ville.

Depuis sa construction datant des années 60, le bâtiment occupé par le Centre socioculturel des 3 Cités (CSC) et la crèche Frimousse, n'a connu que des travaux mineurs. A l'origine propriété de la Caisse d'allocation familiale (Caf), puis cédé à la Ville il nécessite aujourd'hui une réhabilitation de fond qui lui confère les dimensions, les fonctionnalités et l'accessibilité attendues d'un centre socioculturel moderne.

Les enjeux principaux pour le CSC sont d'avoir :

- un centre par et pour les habitants
- un centre reflet du projet global du CSC, dans l'innovation et le dynamisme
- un centre original et moderne
- un centre chaleureux et de qualité
- un centre capable d'évoluer dans son organisation dans les espaces offerts à partir de l'évolution des besoins et des modes d'usage des habitants, des jeunes et des familles
- et ainsi particulièrement un centre prenant en compte de façon centrale les accueils enfance pour le quartier.

Le coût total de l'opération pour le CSC 3 Cités est estimé à 4 174 184 € TTC. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses en € TTC		Recettes en €	
études	256 183 €		
travaux	2 878 297 €	Caf	100 000 €
aménagements	126 000 €	Autofinancement	4 074 184 €
divers	913 103 €		
Total	4 174 184 €	Total	4 174 184 €

Après examen de ce dossier, il vous est proposé :

Nomenclature Préfecture | Subventions

- d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à solliciter :
 - o le soutien de la Caf autre des aides financières d'investissement à hauteur de :
 - 100 000 € pour l'opération Centre d'animation des Couronneries
 - 100 000 € pour l'opération Restaurant d'insertion l'Éveil
 - 100 000 € pour l'opération du Clos Gauthier aux 3 Cités
- d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette réalisation, et les avenants éventuels sans incidence financière.
- d'imputer les recettes correspondantes à l'article 1347, à l'opération 1101 «Centre d'animation Couronneries : construction dont restaurant Éveil » et à l'opération 1102 « Centre d'animation trois cités Clos Gauthier » du budget Principal.

POUR	0		La Maire,	
CONTRE	0		Mme Léonore MONCOND'HUY	
Abstention	0		Le Secrétaire,	
Ne prend pas part au vote	0			
RESULTAT DU VOTE				
Affichée le				
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs				
Date de réception en préfecture				
Identifiant de télétransmission				
Nomenclature Préfe	ecture	7.5		